

Compte rendu de l'Assemblée générale  
du 15 décembre 2023 à la MTL de Villiers St Frédéric

Le président Xavier Decoopman ouvre l'assemblée générale à 20h

En souhaitant et remerciant les nombreux adhérents présents ainsi que Mr le Maire Sylvain Durand ainsi Mme Anne-Gaëlle Fernagu-Berthier adjointe au maire.

Le président donne l'ordre du jour et explique le déroulement de l'AG.

1/ Le président présente le rapport Moral (voir pièce jointe) et met aux votes celui-ci.

Le rapport Moral est approuvé à l'unanimité. Xavier Decoopman remercie les adhérents.

2/ Le président présente le rapport d'activité (voir pièce jointe) et met aux votes celui-ci.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité. Xavier Decoopman remercie les adhérents pour leurs confiances.

3/ Le président donne la parole à Mme Elisabeth SANYAS, trésorière qui présente le rapport financier 2022/2023(voir la pièce jointe).

Des questions sont posées :

Pourquoi un déficit important à la marche nordique ?

Réponse : la marche nordique a créé un cours en semaine le jeudi avec Léo comme enseignant ; celui-ci n'a pas rencontré son public il est donc très déficitaire. Souvent il faut une ou deux années pour que les choses s'installent, exemple : le Yoga enfant qui est maintenant un succès. Nous regarderons cela très attentivement à la prochaine rentrée.

Pourquoi la TVTC : est déficitaire ?

Réponse : la TVTC est une « activité » VSC sur un jour, qui sollicite un très important travail de préparation (voir rapport d'activité).

Les coups de sécurité (exemple : croix rouge), d'approvisionnement et les récompenses ont considérablement augmenté en rapport aux recettes. La question de fond est : faut-il continuer ?

Pour nous VSC nous souhaitons continuer. Cette course est une manifestation que nous considérons comme « une manifestation communale » qui anime Villiers et donne un rendez-vous annuel à de très nombreux bénévoles Villersois qui, à cette occasion, se réunissent et participent à un événement unique. Alexandre CHIBANE, membre du bureau et directeur de cette manifestation officielle FFA, fait le maximum pour « tirer » les prix et essayer d'arriver à l'équilibre.

Le président met aux votes l'approbation des comptes 2022/2023.

Le compte de résultat est approuvé à l'unanimité.

4/ Notre trésorière présente le budget prévisionnel 2023/2024.

Le président met aux votes le budget prévisionnel.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

Le président et la trésorière remercient les adhérents pour leur confiance.

5/ Le bureau VSC propose une augmentation de l'adhésion pour la rentrée 2024/2025 d'un euro, soit 23€ pour les adultes et 12€ pour les moins de 18 ans.

L'augmentation est votée à l'unanimité.

6/ Renouvellement du conseil d'administration :

Le président rappelle les règles : les responsables d'activités sont membres de droit. À ceux-ci s'ajoutent au maximum 9 membres élus directement par l'AG. Pour la saison 2023/2024, il reste 4 postes à

pourvoir. Seul Michel TOMACHOT se présente pour un renouvellement de mandat de 3 ans.

Le président met aux votes sa candidature. Michel est élu à l'unanimité.

6/ Renouvellement du bureau

L'ensemble des membres du bureau se représente à savoir :

Elisabeth SANYAS, Marie DOUVEAU, Pascale CHARTIER, Michel TOMACHOT, Alexandre CHIBANE, Olivier PONCHEL, Gérard GUILLOSSOU et Xavier DECOOPMAN.

Le président demande aux membres du conseil d'administration de voté pour élire le bureau.

Le conseil d'administration vote à l'unanimité la reconduction du bureau.

Le président remercie chaleureusement l'ensemble de l'assistance pour la confiance apportée au conseil d'administration et au bureau et invite l'assemblée au pot de l'amitié.

Xavier Decoopman

Président de la V.S.C.

